

Données prises en compte :

Madame Corinne LECLAIR

Mariée + 2 enfants

45 ans

Début de carrière :

23 ans

Salariée à l'hôpital durant 5 ans avec un salaire net de 1 700 €/mois sur 12 mois.

Infirmière en libéral (conventionnée)

Âge départ à la retraite :

62 ans

Evolution de son BNC :

. Entre 26 ans (*inclus*) et 56 ans (*inclus*)

75 000 €

. Entre 57 ans (*inclus*) et 62 ans (*inclus*)

50 000 €

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées
si arrêt d'activité à 62 ans

A l'attention de : cas n°1	Pension brute à 62 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	717 €	387 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARPIMKO	836 €	502 €	dès 65 ans
Régime supplémentaire ASV - CARPIMKO	132 €	66 €	dès 65 ans
Régime de base de la SECURITE SOCIALE	9 €	5 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire IRCANTEC	5 €	3 €	dès 50 ans ou 2 enfants à charge âgé de moins de 21 ans
TOTAL	1 699 €	955 €	
Taux de remplacement	40,78%	-	

Evolution de la pension brute
en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
1 699 €	1 845 €	1 992 €	2 146 €	2 223 €	2 301 €
Evolution / n-1	8,59%	7,97%	7,73%	3,59%	3,51%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées
Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement

Données prises en compte :

Monsieur Jérôme GERMAIN

Marié + 1 enfant

50 ans

kiné conventionné

Début de carrière : 25 ans

Âge départ à la retraite : 67 ans

Evolution de son BNC	Statut	BNC
. Entre 25 ans (inclus) et 27 ans (inclus)	Collaborateur	45 000 €
. Entre 28 ans (inclus) et 61 ans (inclus)	Associé SCM	90 000 €
. Entre 62 ans (inclus) et 67 ans (inclus)	Associé SCM	50 000 €

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées
si arrêt d'activité à 67 ans

A l'attention de : cas n°2	Pension brute à 67 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	977 €	528 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARPIMKO	1 411 €	847 €	dès 65 ans
Régime supplémentaire ASV - CARPIMKO	207 €	104 €	dès 65 ans
TOTAL	2 595 €	1 478 €	
Taux de remplacement	62,28%	-	

Evolution de la pension brute
en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
1 768 €	1 933 €	2 101 €	2 269 €	2 427 €	2 595 €
Evolution / n-1	9,33%	8,69%	8,00%	6,96%	6,92%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées
Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement

Données prises en compte :

Madame Marie JULIENNE

Mariée + 1 enfant

45 ans

orthophoniste en libéral, conventionnée

Début de carrière : 25 ans

Âge départ à la retraite : 65 ans

Evolution de son BNC	Statut	BNC
. Entre 25 ans (inclus) et 27 ans (inclus)	Collaborateur	30 000 €
. Entre 28 ans (inclus) et 65 ans (inclus)	Associé	50 000 €

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées
si arrêt d'activité à 65 ans

A l'attention de : cas n°3	Pension brute à 65 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	896 €	484 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARPIMKO	774 €	464 €	dès 65 ans
Régime supplémentaire ASV - CARPIMKO	167 €	84 €	dès 65 ans
TOTAL	1 837 €	1 032 €	
Taux de remplacement	44,09%	-	

Evolution de la pension brute
en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
1 432 €	1 562 €	1 696 €	1 837 €	1 974 €	2 050 €
Evolution / n-1	9,08%	8,58%	8,31%	7,46%	3,85%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées
Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement